

Chemin commun commun

Tout l'été

Pourquoi ne pas profiter de l'été pour aller marcher ou pédaler sur le Chemin communal du III^e millénaire... Près de 50 kilomètres de chemins creux et de ruelles s'offrent à nous en bord de Sèvre ou de Lambon, à flanc de coteau ou enfouis dans la fraîcheur des sous-bois. Et pour donner des ailes à vos semelles, nous avons parcouru pour vous l'un des plus jolis passages de notre "grande boucle", entre Sainte-Pezenne et Surimeau, entre chemin des Pêcheurs et chemin de la Mariée...



Bruno Derbord

L'églantine et les



Les jolis panneaux qui composent la signalétique du Chemin communal (signalétique primée par un jury de professionnels du design, rappelons-le au passage) nous indiquent route de Coulonges où nous arrêter. Le plus simple étant de se garer au crématorium, en plein travaux d'agrandissement actuellement. Vous êtes à la "porte des Aubépines" et encore loin d'imaginer les merveilles cachées qui vous attendent, à quelques mètres en contrebas. Créé par la municipalité pour marquer d'une pierre blanche le passage des Niortais à l'an 2000, le Chemin communal a été découpé en neuf parties. Neuf parties qui correspondent aux différents paysages que nous avons la chance d'avoir à portée de main. Ou de roues. Neuf parties toutes signalées par une "porte", baptisée aux essences du cru ou aux plantations qui sont progressivement faites par la Ville. Ici la porte des Aubépines, ailleurs, la porte des Roses ou celle des Érables.

D'ores et déjà, le service municipal des Espaces verts a planté pas moins de 1 200 arbres depuis l'ouverture du chemin. Chemin qui, vous le savez, reprend pour l'essentiel des sentiers qui existaient et avaient souvent disparu au fil du temps... Envahis par la végétation ou absorbés par des propriétés privés,

ces sentiers ont dû être rachetés par la Ville, pour d'autres entièrement réaménagés. Ouvert dans sa presque totalité aujourd'hui (seul un secteur reste à aménager), le Chemin communal est dévolu aux piétons, aux cyclistes et naturellement, aux tracteurs de nos agriculteurs. Il est en revanche interdit au moto

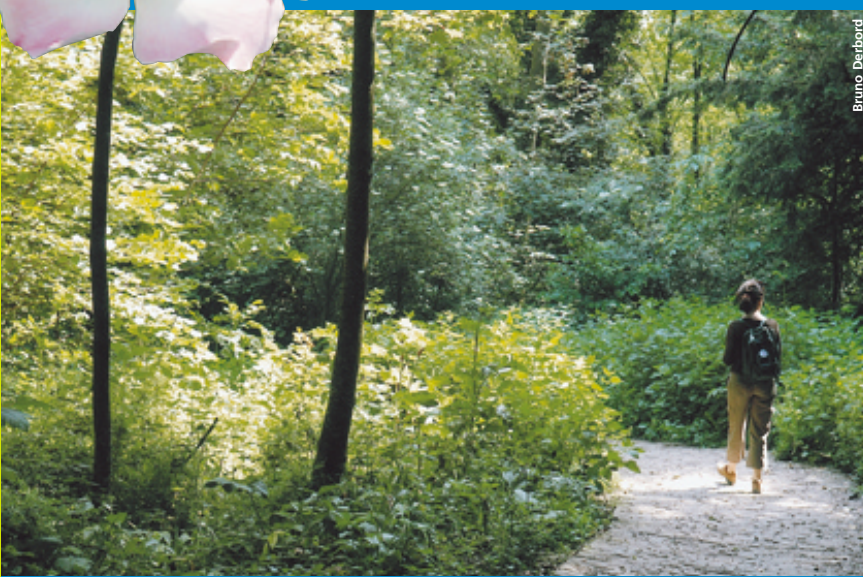
cross ou aux quads qui seraient tentés... La police municipale y effectue des contrôles de temps à autre, à la fois par sécurité et pour verbaliser les éventuels contrevenants.

Après le crématorium, donc, vous empruntez le chemin du Cabaret qui fleure bon



Bruno Derbord

La porte des Aubépines située route de Coulonges.



Bruno Derbord

PRATIQUE

Le plan détaillé du Chemin communal du III^e millénaire se trouve sur le portail internet de la Ville où vous pourrez l'imprimer soit dans sa totalité, soit uniquement la partie qui vous intéresse (le Chemin comporte rappelons-le neuf parties).

www.vivre-a-niort.com,
rubriques Environnement ou Plans.

foins coupés...

les foins coupés. Nous allons petit à petit quitter la plaine calcaire pour nous enfoncer dans la luxuriance des sous-bois. Entre les haies fleuries d'églantine, le chemin descend petit à petit et des bornes nous indiquent où tourner. Une splendide allée pavée conduit à la rivière.

Restes de pavage ancien

"Nous avons retrouvé des restes de pavage ancien" explique Manuel Gasnier, directeur



Le chemin des pêcheurs, havre de fraîcheur.

des Espaces verts. *"Aussi avons-nous souhaité reconstituer au mieux ce qui existait d'autant qu'il nous fallait stabiliser le terrain, de plus en plus humide à cet endroit."* L'idée

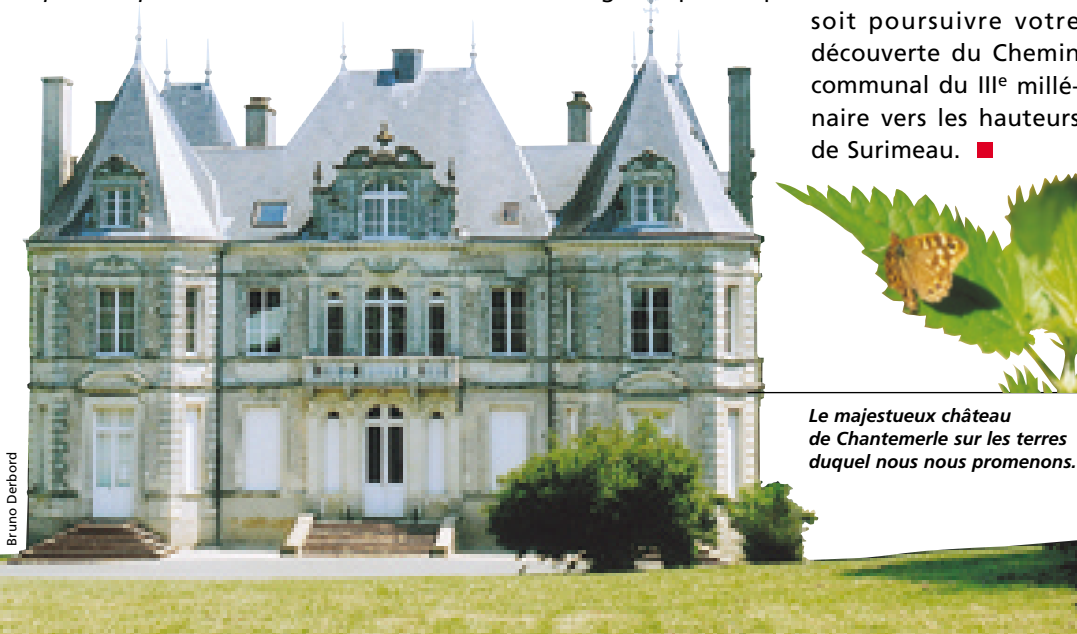
de la municipalité étant bien sûr de mettre en valeur autant notre patrimoine naturel que les vestiges de notre histoire qui jalonnent çà et là le Chemin communal.

Ici, nous sommes sur le territoire du château de Chantemerle dont des pancartes nous content l'histoire ainsi que celle de la châtelainie de Surimeau. Des marronniers séculaires montent la garde. On entend les insectes qui vibronnent et les oiseaux qui rivalisent dans les aigus. Ils sont légion à se partager ce royaume et nous apprenons sur les panneaux réalisés avec l'association Deux-Sèvres nature et environnement les noms des habitants des lieux : le grimpeur des jardins, la fauvette à tête noire ou le troglodyte mignon vivent ici. Les feuillages denses offrent aux promeneurs leur ombrelle verte et le soleil est tenu à l'écart de notre promenade : idéal si l'été est aussi chaud que prévu...

Un glouglou nous annonce que la Sèvre est toute proche. La balade prend de nouvelles couleurs et exhale de nouveaux parfums. L'aïl des ours à flanc de coteau embaume... Les peupliers sont au garde à vous... Notre promenade touche à sa fin : vous pouvez quant à vous soit rejoindre les sentiers de Sainte-Pezenne tout proches – eux aussi signalés par des panneaux très documentés – soit poursuivre votre découverte du Chemin communal du III^e millénaire vers les hauteurs de Surimeau. ■



Le majestueux château de Chantemerle sur les terres duquel nous nous promenons.



Bruno Derbord

Bruno Derbord